

COMPTE RENDU
du **CONSEIL MUNICIPAL** de
LES ANGLES

réuni en séance publique le 7 février 2020

<i>Nombre de membres</i>	<i>réglementaires : 29</i>	<i>en exercice : 29</i>	
<i>Questions</i>	<i>Présents</i>	<i>Absents ayant donné procuration</i>	<i>Absents n'ayant pas donné procuration</i>
<i>N° 1 à 6</i>	<i>17</i>	<i>4</i>	<i>8</i>

L'an deux mille vingt et le sept février à 18 h 30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué en séance supplémentaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. Jean-Louis BANINO, Maire.

Présents à l'ouverture de la séance : M. Jean-Louis BANINO, Maire, M. Christian RANDOULET, M. Michel GAY, Mme Monique JOUVE épouse HOFFMANN, Mme Martine FAUCON, Mme Annie JEANPIERRE épouse LAUGIER, Adjoint, M. Daniel COUSTON, Mme Monique PRIM épouse LE BARS, M. Raymond PUGNOUD, Mme Danièle PARISOTTO épouse DUDZIAK, Mme Sylvie FEBVRE épouse COINTIN, M. Laurent DAQUAI, Mme Anne-Marie BOUCHER, M. Hervé PILA, Mme Françoise KHATTOU épouse BLANC, Mme Martine ALLEGRE épouse MEISSONNIER, M. Daniel JABOUIN.

Absents excusés à l'ouverture de la séance : M. Paul MELY, M. Jean TAFANI ayant donné pouvoir à M. Christian RANDOULET, M. Philippe MALBRANQUE ayant donné pouvoir à Mme Anne-Marie BOUCHER, Mme Claudine GUIGARD, Mme Valérie JOLY épouse ANDREONI, Mme Christèle COLLET épouse COORNAERT, M. Cyril DEVEZE ayant donné pouvoir à M. Hervé PILA, M. Loïc LACROIX, Mme Valérie NEPOTY épouse MARTINET, Mme Karine HEURTEBISE épouse MARGUTTI, Mme Michèle ELEDJAM épouse LECAT, M. Michel DAUBIE ayant donné pouvoir à Mme Sylvie FEBVRE épouse COINTIN.

1. Election d'un secrétaire

Conformément à l'article L. 2121-15 al.1^{er} du code général des collectivités territoriales, il est proposé de nommer un membre du Conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire.

- Mme Monique PRIM épouse LE BARS 21 voix.

Mme Monique PRIM épouse LE BARS ayant obtenu la majorité absolue a été élue secrétaire.

**2. Construction d'une cuisine centrale et réaménagement des cuisines satellites –
Signature du marché**

Par délibération n° 13 du 18 décembre 2019 ont été approuvés le dossier de consultation des entreprises ainsi que le lancement de la consultation pour la construction d'une cuisine centrale et le réaménagement des cuisines satellites.

COMPTE RENDU
du **CONSEIL MUNICIPAL** de
LES ANGLES
réuni en séance publique le 7 février 2020

Pour rappel, la durée globale des travaux est de 9 mois, dont 1 mois de préparation, à compter de la date de notification du marché public et le coût estimatif s'élève à 1 456 629 € H.T. soit 1 747 954,80 € T.T.C. pour l'offre de base à laquelle viennent s'ajouter un certain nombre de prestations supplémentaires éventuelles (PSE). Le tout est réparti en 13 lots couvrant chaque aspect du projet.

Le 31 janvier 2020, la commission MAPA s'est réunie pour se prononcer sur l'attribution des lots suite à l'analyse réalisée par la maîtrise d'ouvrage rendue nécessaire au regard de la complexité du projet. Ce faisant, les candidats retenus et le montant de leurs offres sont les suivants :

- Lot n° 1 - Gros-œuvre : RP MACONNERIE pour un montant de 146 055,00 € H.T. soit 175 266,00 € T.T.C. en retenant les PSE relatives à la modification des vestiaires pour le satellite Pasteur et aux locaux poubelles pour les trois cuisines satellites ;
- Lot n° 2 – Charpente métallique : SOCOMET pour un montant de 72 500,00 € H.T. soit 87 000,00 € T.T.C. ;
- Lot n° 3 – Couverture – Bardages métalliques : SOCOMET pour un montant de 75 300,00 € H.T. soit 90 360,00 € T.T.C. en retenant les PSE relatives aux locaux poubelles pour les cuisines satellites ;
- Lot n° 4 – Menuiseries extérieures : ALU VAISON pour un montant de 21 950,00 € H.T. soit 26 340,00 € T.T.C. ;
- Lot n° 5 – Serrurerie : SOCOMET pour un montant de 43 690,00 € H.T. soit 52 428,00 € T.T.C. en retenant les PSE relatives aux locaux poubelles pour les cuisines satellites ;
- Lot n° 6 – Cloisons – Plâtrerie – Peinture : SB PEINTURE pour un montant de 11 466,95 € H.T. soit 13 760,34 € T.T.C. ;
- Lot n° 7 – Parois – Plafonds isothermes : PI INSTALL pour un montant de 174 630,33 € H.T. soit 209 556,40 € T.T.C. en retenant la PSE relative à la modification des vestiaires pour le satellite Pasteur ;
- Lot n° 9 – Electricité – Courants forts – faibles : CSE (Energie) pour un montant de 74 397,89 € H.T. soit 89 277,47 € T.T.C. en retenant les PSE relatives au lave-ustensiles pour la cuisine centrale, à la modification des vestiaires pour le satellite Pasteur et les locaux poubelles pour les cuisines satellites ;
- Lot n° 10 – Plomberie – CVC : TONY MENDES pour un montant de 208 567,76 € H.T. soit 250 281,31 € T.T.C. en retenant les PSE relatives à la modification des vestiaires pour le satellite Pasteur et aux locaux poubelles pour les cuisines satellites ;
- Lot n° 11 – Froid : SADEC pour un montant de 60 830,00 € H.T. soit 72 996,00 € T.T.C. ;
- Lot n° 12 – Equipements de cuisine : SADEC pour un montant de 135 731,00 € H.T. soit 162 877,20 € T.T.C. en retenant les PSE relatives au lave-ustensiles ainsi qu'aux rayonnages pour la cuisine centrale et le lave-vaisselle pour le foyer-restaurant ;

COMPTE RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL de
LES ANGLÉS

réuni en séance publique le 7 février 2020

- Lot n° 13 – V.R.D. : PROVENCE VRD pour un montant de 175 325,27 € H.T. soit 210 390,32 € T.T.C..

Le lot n° 8 a été déclaré infructueux en raison de l'absence d'offres et sera relancé prochainement.

Il est donc proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à l'attribution des différents lots du marché public de construction d'une cuisine centrale et réaménagement des cuisines satellites.

M. Daniel JABOUIN trouve ce projet très positif, il précise toutefois que la formation du personnel au fonctionnement spécifique de cette nouvelle cantine ne devra pas être négligée.

M. le Maire répond que la formation du personnel a déjà commencé et que M. Michel GAILLAC, le responsable de la cantine, a d'ores et déjà suivi cette formation.

Adoptée à l'unanimité.

Mme Monique HOFFMANN présente la question n° 3.

3. Ecole municipale des sports – Accueil de loisirs organisé pendant les vacances d'hiver 2020

Il est proposé d'organiser un accueil de loisirs s'adressant aux enfants âgés de 6 à 11 ans scolarisés ou domiciliés sur la commune, dans le cadre de l'Ecole Municipale des Sports, pendant les vacances d'hiver, du lundi 10 au vendredi 14 février 2020, de 8h00 à 17h30.

L'accueil de loisirs proposé au cours de cette période est consacré à des activités multisports telles que tir à l'arc, sports de raquettes, piscine, multisports, trampoline, jeux d'opposition, sports collectifs, sarbacane, Kin-ball et escalade en salle.

L'accueil se fera au Forum – Boulevard des Carrières. Un repas sera servi aux enfants à la cantine Louis Pasteur. Il sera suivi d'un temps calme. Tous les déplacements extérieurs à la commune seront effectués en bus.

La capacité d'accueil est de 24 enfants.

Les tarifs sont les suivants :

- 100 € la semaine et par enfant ;
- 85 € la semaine à partir du 2^{ème} enfant.

Adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDU
du **CONSEIL MUNICIPAL** de
LES ANGLES
réuni en séance publique le 7 février 2020

4. Vente de terrain à la SCI VERCORS

Il est proposé la vente de la parcelle cadastrée section BC n° 58 située impasse Grand Angles, d'une superficie de 4 387 m² à la SCI VERCORS sise 600 avenue de Grand Angles – 30133 LES ANGLES, pour un montant de 263 000 € H.T., soit 60 € H.T. le m². La valeur vénale fixée par le service France Domaine, dans son avis du 9 janvier 2020 étant d'approximativement 60,40 € H.T. le m², il a été décidé de procéder à un arrondi à l'euro, soit 60 € H.T. le m².

L'acte de vente sera rédigé en double minute par la SCP MIRAMANT-ROUX, notaires associés à Villeneuve-lez-Avignon, d'une part, et Maître Olivier BERGER, notaire à Villeneuve-lez-Avignon, d'autre part.

Les frais notariés, les droits, les émoluments et les éventuels débours de l'acte à intervenir ainsi que ceux qui en seront la suite ou la conséquence en application de l'article 1593 du code civil sont mis à la charge de la SCI VERCORS, en sa qualité d'acquéreur.

M. le Maire précise qu'il s'agit de la société PACK SOLUTIONS qui souhaite s'agrandir. Il ajoute que c'est une société très dynamique qui crée de nombreux emplois.

Adoptée à l'unanimité.

5. Vente de terrain à Monsieur et Madame Jean-François ZALEJSKI - Modificatif

Par délibération n° 14 du 6 novembre 2019 a été autorisée la vente de la parcelle cadastrée section AK n° 562 (d'une superficie de 79 m²), située impasse des Pervenches, à Monsieur et Madame Jean-François ZALEJSKI.

Etant donné qu'une erreur matérielle a été commise, il convient de la rectifier et de préciser que les frais notariés, droits, émoluments et éventuels débours de l'acte à intervenir ainsi que ceux qui en seront la suite ou la conséquence seront à la charge de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

6. Vente de terrain à Monsieur Jérôme CZARNECKI - Modificatif

Par délibération n° 15 du 6 novembre 2019 a été autorisée la vente de la parcelle cadastrée section AK n° 563 (d'une superficie de 63 m²), située impasse des Pervenches, à Monsieur Jérôme CZARNECKI.

COMPTE RENDU
du **CONSEIL MUNICIPAL** de
LES ANGLES
réuni en séance publique le 7 février 2020

Etant donné qu'une erreur matérielle a été commise, il convient de la rectifier et de préciser que les frais notariés, droits, émoluments et éventuels débours de l'acte à intervenir ainsi que ceux qui en seront la suite ou la conséquence seront à la charge de la commune.

Adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 18 h 45.



Le Maire,

Jean-Louis BANINO